

EURL Franck Sanchez Musique

36 rue de Lancry

75010 Paris

Tel : 06 11 16 07 91

E-mail : contact@fsanchemusique.com



PROGRAMME DE FORMATION EN ARRANGEMENT

Public concerné :

Cette formation en arrangement s'adresse aux musiciens, quel que soit leur instrument, désireux de maîtriser les techniques d'écriture pour section de cuivre et section rythmique, en petite formation ou big band.

Prérequis / Admissibilité :

Le stagiaire doit avoir de solides connaissances en harmonie tonale et modale (harmonisation des gammes, construction d'accords, analyse de grilles jazz).

Un entretien préalable et une évaluation des connaissances théoriques permettront de déterminer l'admissibilité à cette formation.

Objectifs pédagogiques et compétences visées :

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra être capable d'écrire des arrangements pour cuivres, de la section la plus réduite (2 instruments) au big band, ainsi que les parties de la section rythmique.

Nombre d'heures de formation : 60 heures

Déroulement de la formation : la formation est programmée sur 30 cours particuliers hebdomadaires de 2 heures.

Période de formation : la formation a lieu sur une durée totale de 40 semaines.
Cette période pourrait être prolongée en cas de dépassement suite à des interruptions pour raison personnelle due à un cas de force majeure dûment reconnue, ou pour raison professionnelle (tournages, enregistrements, tournées, etc.).

Programme :

La formation abordera les points suivants :

Module 1 (8 heures) : Instrumentation, connaissance des instruments du big band :

Caractéristiques techniques, timbrales, tessiture, transpositions

- Les saxophones : soprano, alto, ténor, baryton

- La trompette

- Le trombone

- La section rythmique : guitare, piano, basse, batterie

EURL Franck Sanchez Musique

RCS PARIS B 479 810 855

DA 11 75 44608 75

Module 2 (16 heures) : Ecriture homorythmique à 2 voix, 3, voix, 4 voix, 5 voix

- Harmonisations « in » à 4 voix
- Harmonisations de passage à 4 voix
- Harmonisations à 3 voix
- Harmonisations à 2 voix, le style duo
- Harmonisations à 5 voix

Module 3 (10 heures) : Ecriture mélodique de contrechant et Guide Tone Line

- Contrechant monodique
- Contrechant harmonisé
- Construction d'un Guide Tone Line

Module 4 (6 heures) : Harmonisations particulières

- Voicings de quarts
- Clusters
- Structures constantes

Module 5 (20 heures) : Mise en application : Arrangements de morceaux dans différents styles

- Arrangement d'une ballade
- Arrangement d'un medium-swing
- Arrangement d'un thème up-tempo
- Arrangement d'un morceau binaire (funk, jazz/rock)

Durée totale de la formation : 60 heures

Formateur :

M. Franck SANCHEZ, titulaire du certificat de la Fédération Nationale des Ecoles d'Influence Jazz et Musiques Actuelles (Fnejma) en guitare, diplômé en arrangement et orchestration de l'Infimm/CIM de Paris, études complémentaires d'écriture et d'orchestration à la Schola Cantorum.

Modalités de suivi de l'exécution de la formation :

La formation a lieu en présentiel en cours individuel, le stagiaire signe une feuille de présence à chaque session.

Supports pédagogiques :

Les supports théoriques sont rédigés par le formateur, la pratique s'effectue sur des standards issus des Real Books.

Modalités de suivi et d'évaluation :

A chaque cours, des exercices sont donnés et doivent être réalisés pour le cours suivant. La correction systématique des exercices en début de session permet de vérifier l'assimilation des notions précédemment vues avant de continuer le programme.

L'évaluation de la progression et des acquis se fait ainsi en contrôle continu, avec le formateur.

A l'issue de la formation, une attestation ainsi qu'une fiche d'évaluation des acquis est remise au stagiaire.

Délai d'accès : Environ 2 mois entre l'entretien/évaluation et le début de la formation.

Tarif horaire : 60 € HT (exonération de TVA)

Coût de la formation : 3600 € HT (exonération de TVA)
Possibilité de prise en charge (Afdas, Fifpl,...)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : En fonction des spécificités de votre handicap, des aménagements ou dispositions peuvent être mis en œuvre afin de vous accueillir. Contactez-nous pour que nous déterminions ensemble lesquels.

Version du 12 septembre 2021